

Université   
de Montréal

AMÉ11  
Exposition de la Faculté  
de l'Aménagement

Urbanisme

Caroline Delorme

*supervisée par Juan Torres*

# LE PARC OLYMPIQUE D'APRÈS SES EMPLOYÉS: ANALYSE DES PERCEPTIONS ET DES PRATIQUES RELATIVES À LA MARCHÉ

## Mise en contexte

Au parc olympique, l'**ESPACE POUR LA VIE**, constitue un engagement pour la **BIODIVERSITÉ** et le **DÉVELOPPEMENT DURABLE**. Toutefois, l'aménagement actuel du site ne correspond pas aux orientations du mouvement.

L'arrivée du **PLANÉTIARIUM** en 2012 sur le site constitue une grande **OPPORTUNITÉ** pour revoir la **CONVIVIALITÉ** du Parc olympique.

## Urbanisme

Caroline Delorme

*supervisée par Juan Torres*

**LE PARC OLYMPIQUE  
D'APRÈS SES  
EMPLOYÉS: ANALYSE  
DES PRATIQUES ET  
DES PERCEPTIONS  
RELATIVES À LA  
MARCHÉ**

**AMÉ11**

*Exposition de la Faculté  
de l'Aménagement*



Le **PARC OLYMPIQUE** comporte aujourd'hui plusieurs bâtiments de grande taille ainsi que de grands **ESPACES** pour circuler, le tout sur 400 000 mètres cubes de **BÉTON** (Gordon, 1992, p.5)

La configuration du Parc olympique a un impact sur la manière dont il est pratiqué. La **PERCEPTION** des usagers du Parc olympique est donc intéressante comme angle d'approche pour analyser l'endroit. Cette étude vise à cerner les facteurs qui influencent les perceptions des usagers du site, en lien avec leurs **DÉPLACEMENTS**, dans le but d'évaluer la **QUALITÉ** du lieu.

**Le Parc olympique: un site gris**

## Un tissu qui se démarque

Les Jeux olympiques de 1976 ont attiré des milliers de personnes. Le parc olympique a été conçu en conséquence, avec de **GRANDS** espaces pour y circuler et d'**IMMENSES** infrastructures. Les formes et les gabarits des bâtiments ont une **INFLUENCE** sur les **PERCEPTIONS** des usagers du site.



Parc olympique Bâti

Une forme qui contraste avec le tissu adjacent

Le Parc olympique se démarque par l'immensité de son îlot, qui a une superficie d'environ **490 000m<sup>2</sup>**. Il comporte également de grandes parcelles avec des bâtiments qui ne sont pas alignés à la rue. Ceci pourrait alors avoir des répercussions quant à l'**ORIENTATION** des usagers du site.

Selon Panerai, « La relation rue/parcelle structure le bâti. Les constructions peuvent être à l'alignement ou en retrait, mais elles se réfèrent toujours à la rue. C'est ce qui assure le « fonctionnement » du tissu » (Panerai, 1999, p.85).



De grands espaces aux côtés de grands bâtiments

Délimitation de l'îlot  
Les espaces libres

Or, les bâtiments ne sont pas alignés à la rue et cela pourrait donc avoir plusieurs impacts quant aux perceptions et à l'orientation des personnes circulant sur le site.

Non seulement l'îlot et les parcelles sont grands mais le **BÂTI** en général est également de très grande taille. Effectivement, le Stade constitue à Montréal ce que Lynch (1960) appelle un **POINT DE REPÈRE**. De plus, les bâtiments ont une forme particulière, c'est-à-dire des formes plutôt arrondies et ont de **GROS GABARITS**. Ces formes non habituelles ainsi que leur grande taille vont alors avoir un impact sur la **VISIBILITÉ** des personnes qui circulent sur le site. Effectivement, selon Rapoport (1977), les éléments qui peuvent obstruer la vue ou la rendre difficile vont affecter l'orientation des personnes.

Le site comprend également de grands **ESPACES** pour y circuler. Comme on peut le constater sur les cartes, les espaces libres sont majoritaires sur le site.

## Urbanisme

Caroline Delorme

supervisée par Juan Torres

LE PARC OLYMPIQUE  
D'APRÈS SES  
EMPLOYÉS: ANALYSE  
DES PRATIQUES ET  
DES PERCEPTIONS  
RELATIVES À LA  
MARCHÉ

AMÉ11

Exposition de la Faculté  
de l'Aménagement

# L'aménagement des espaces publics

La présence de grands espaces libres aux côtés de grandes infrastructures engendre un **MICROCLIMAT** sur le site. Effectivement, plus les bâtiments sont hauts, plus la pression du **VENT** est grande et celui-ci tend à aller vers les piétons et affecte donc leur **CONFORT**.

L'absence d'**ÉLÉMENTS** qui attirent le regard fait ressentir les **TRAJETS** plus **LONGS**.

## Urbanisme

Caroline Delorme

*supervisée par Juan Torres*

**LE PARC OLYMPIQUE  
D'APRÈS SES  
EMPLOYÉS: ANALYSE  
DES PRATIQUES ET  
DES PERCEPTIONS  
RELATIVES À LA  
MARCHE**

**AMÉ11**

*Exposition de la Faculté  
de l'Aménagement*



La **VÉGÉTATION** est très **PEU** présente, ce qui contribue à la vitesse du vent et à l'effet d'**ÎLOTS DE CHALEUR** en été, accentué par la grande présence de **BÉTON** sur le sol.

La plupart des éléments que l'on y retrouve ne sont pas à l'**ÉCHELLE HUMAINE**. Selon Alan Jacobs (1995), les lampadaires servant à éclairer les piétons devraient mesurer moins de 20 pieds, taille qui s'avère **LARGEMENT** dépassée ici.

**De grands espaces bétonnés**

Caroline Delorme

*supervisé par Juan Torres*

**LE PARC OLYMPIQUE  
D'APRÈS SES  
EMPLOYÉS: ANALYSE  
DES PRATIQUES ET  
DES PERCEPTIONS  
RELATIVES À LA  
MARCHÉ**

**AMÉ11**

*Exposition de la Faculté  
de l'Aménagement*

## L'importance des conditions de sécurité

Selon le guide d'aménagement «Pour un environnement urbain sécuritaire» de la Ville de Montréal, l'**ENTRETIEN** et la **SIGNALISATION** font partie des six principes d'aménagement **SÉCURITAIRE**.

Avec un environnement comme le Parc olympique où l'**ORIENTATION** des usagers peut être difficile, il est encore plus important d'avoir une signalisation **CLAIRE**, précise et disposée de manière stratégique.



On observe quelques **FAIBLESSES** concernant l'entretien des lieux. En effet, la très grande présence de béton au sol engendre un problème de **GESTION DE L'EAU DE PLUIE**. Celle-ci s'accumule bien souvent sur le sol au lieu de s'infiltrer et ceci en affecte le **CONFORT** de ses usagers.

Plusieurs panneaux **UNIFORMES** sont disposés dans le Parc olympique et aident ainsi les usagers à **S'Y ORIENTER**

**De nombreuses accumulations d'eau sur le béton**



Caroline Delorme

supervisée par Juan Torres

LE PARC OLYMPIQUE D'APRÈS SES EMPLOYÉS: ANALYSE DES PRATIQUES ET DES PERCEPTIONS RELATIVES À LA MARCHÉ

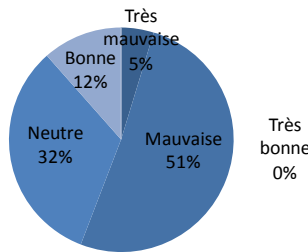
AMÉ11

Exposition de la Faculté de l'Aménagement

# Une mauvaise appréciation du site

Un **SONDAGE** a été effectué auprès de 43 **EMPLOYÉS** du Biodôme de Montréal, afin de mieux comprendre leur **PERCEPTION** du site en tant que piétons tout au long de l'année. Ce questionnaire a été diffusé sur internet et comprenait trois questions, dont deux qui sont présentées ci-dessous.

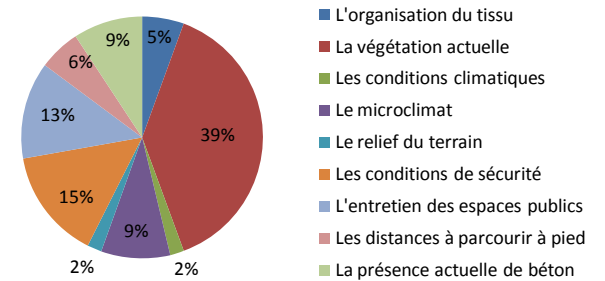
Pourcentage de l'appréciation du Parc olympique de Montréal, en tant que piéton, selon les employés du Biodôme



Ce sondage a été effectué afin de mieux **COMPRENDRE** la perception des usagers (employés) du site. La première question portait sur l'**APPRÉCIATION** du site. Pour la plupart des participants, celle-ci est plutôt **MAUVAISE**. Cela en dit assez long sur leur confort lorsqu'ils circulent sur le site.

Une deuxième question portait sur les facteurs qui contribuent le plus, de façon négative, à leur **EXPÉRIENCE** dans le Parc olympique en tant que piétons tout au long de l'année.

Facteurs contribuant le plus, de façon négative, à l'expérience des employés du Biodôme en tant que piétons



Selon les réponses, le facteur qui contribue le plus à l'expérience **NEGATIVE** du site est la **VÉGÉTATION** (son absence). De plus, 28% des participants ont mentionné les conditions de **SÉCURITÉ**, c'est-à-dire l'entretien et la signalisation. Ce sont donc les points majeurs sur lesquels il faudra se pencher pour un réaménagement du site.

Selon Jacobs (1995), les endroits les plus attrayants possèdent des caractéristiques physiques qui aident à faire bouger le regard. La complexité **VISUELLE** est donc très importante. Par exemple, dans le cas du Parc olympique, non seulement une plus grande présence d'**ARBRES** contribuerait à améliorer la qualité environnementale du site, mais générerait également un attrait visuel et contribuerait au confort du site.